

Résultats de l'enquête d'insertion professionnelle des aides-soignants diplômés en juillet 2021 : situation fin janvier 2022.

L'ARS Bretagne réalise chaque année une enquête d'insertion professionnelle auprès des diplômés d'Etat aides-soignants.

L'enquête présentée ci-dessous concerne les étudiants aides-soignants admis au jury de diplomation de juillet 2021. Elle a pour objet de connaître leur situation professionnelle 6 mois après l'obtention du diplôme (situation professionnelle à fin janvier 2022).

Le dispositif d'enquête est coordonné par le GREF Bretagne en lien avec l'ARS Bretagne. Les résultats de l'enquête seront mis en ligne sur le site du Portail d'Accompagnement des Professionnels de Santé de l'ARS Bretagne (PAPS Bretagne).

1. Profil des répondants :

Sur 1011 personnes interrogées sur leur situation professionnelle fin janvier 2022, 521 ont répondu avoir été diplômées aide-soignant en juillet 2021 et ont complété le questionnaire, soit un taux de réponse à l'enquête de 52 %.

La majorité des aides-soignants ayant répondu à l'enquête (51 %) ont plus de 30 ans.
 49 % des répondants ont moins de 30 ans.
 7 % sont âgés de plus de 50 ans.

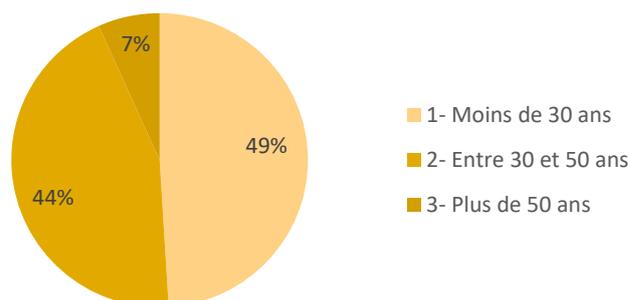


Figure 1 Âge des répondants

2. Situation des diplômés aides-soignants 6 mois après leur diplomation :

Fin janvier 2022, 6 mois après l'obtention de leur diplôme, 88 % des diplômés aides-soignants ont été recrutés sur un emploi aide-soignant (461 diplômés sur les 521 diplômés ayant répondu à l'enquête).

Parmi les 60 diplômés qui n'exercent pas un emploi d'aide-soignant, 29 sont en poursuite d'études, 8 sont en inactivité professionnelle, 7 sont à la recherche d'un emploi, 6 exercent un autre emploi, 4 ont indiqué une autre situation et 6 réponses n'ont pas pu être exploitées.

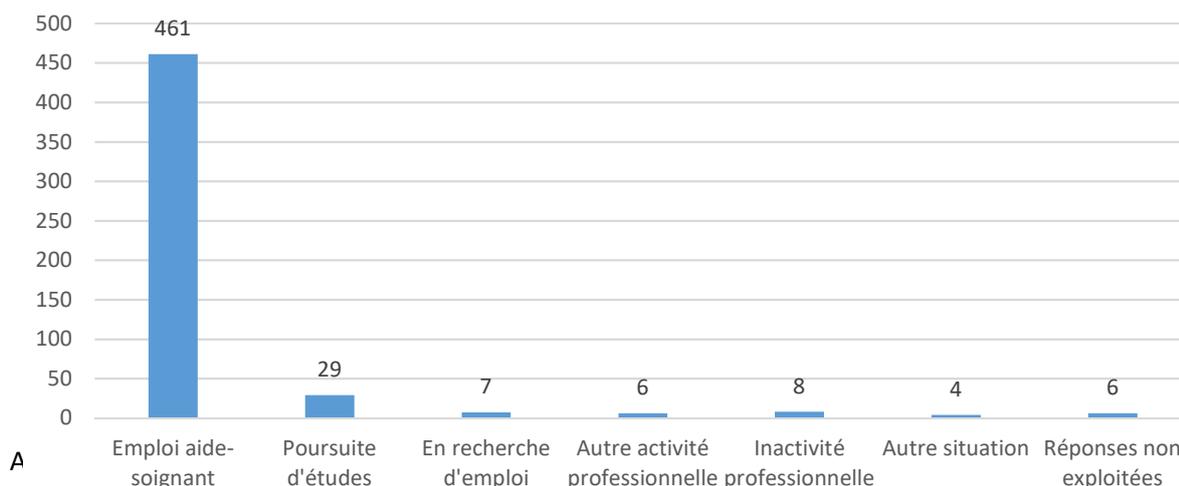


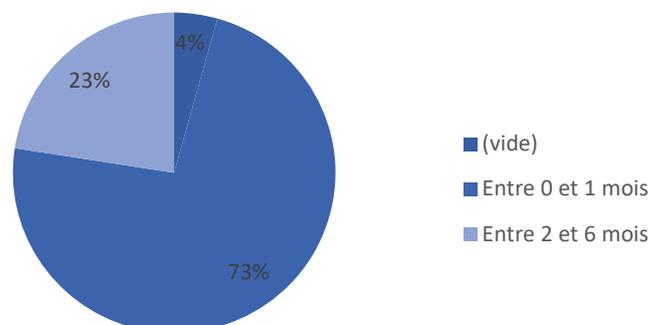
Figure 2 Situation des diplômés aides-soignants en janvier 2022

3. Délai entre la diplomation et le 1^{er} emploi :

73 % des diplômés ont été recrutés dans le mois suivant leur diplomation.

23 % ont trouvé leur emploi dans un délai compris entre 2 et 6 mois après leur diplomation.

4 % n'ont pas répondu.



Délai entre la diplomation et le 1er emploi

4. Situation géographique des emplois :

91 % des diplômés travaillent en Bretagne.

4 % travaillent en France, en dehors de la région.

1 % des diplômés travaillent dans un état étranger.

4 % n'ont pas répondu.

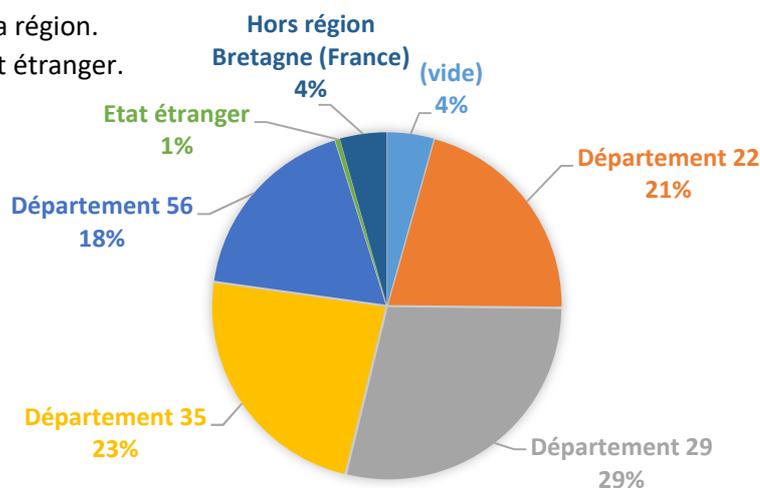


Figure 4 Situation géographique des emplois

5. Caractéristiques des emplois aides-soignants :

a) Type de contrat :

Plus de la moitié des diplômés sont recrutés en CDD (59%), pour une durée inférieure à 1 an pour 86 % d'entre eux.

18 % sont recrutés en CDI.

14 % sont recrutés par la fonction publique hospitalière (stagiaires et titulaires de la fonction publique).

6 % des diplômés sont recrutés en intérim.

3 % ont indiqué une autre situation (non connue).

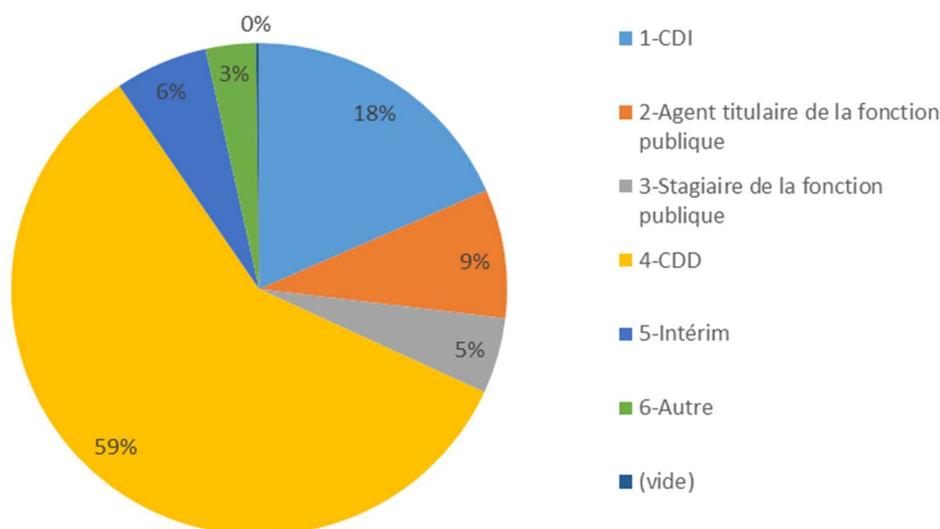


Figure 5 Type de contrat

b) Secteur d'emploi :

Les secteurs d'emploi les plus importants pour les diplômés aides-soignants sont le secteur de l'hébergement pour personnes âgées (50 %) et le secteur hospitalier (30%). Les autres secteurs d'emploi sont le secteur de l'hébergement pour personnes handicapées (7%) et les Services de soins infirmiers à domicile (4%). 5 % ont indiqué exercer dans un autre secteur d'emploi et 4 % n'ont pas répondu.

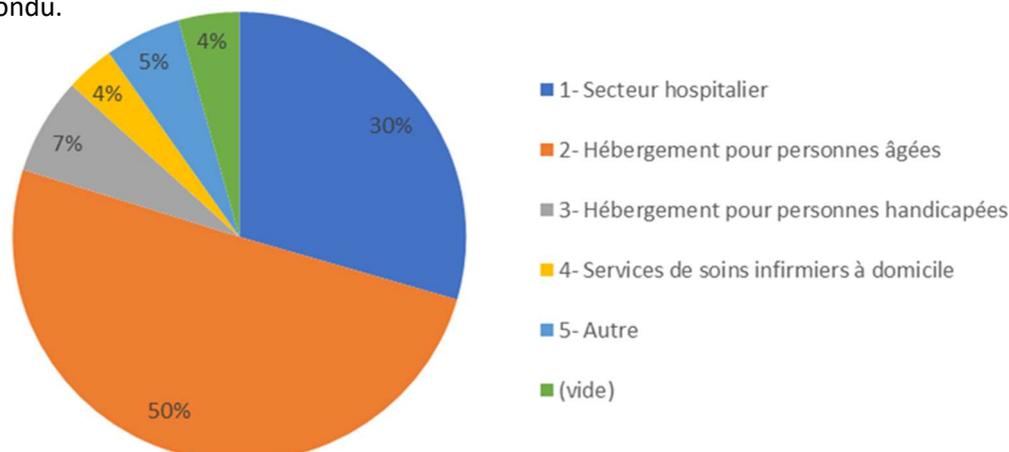


Figure 6 Secteur d'emploi

c) Durée de travail :

80 % des diplômés aides-soignants travaillent à temps plein et 16 % travaillent à temps partiel.
4 % n'ont pas répondu.

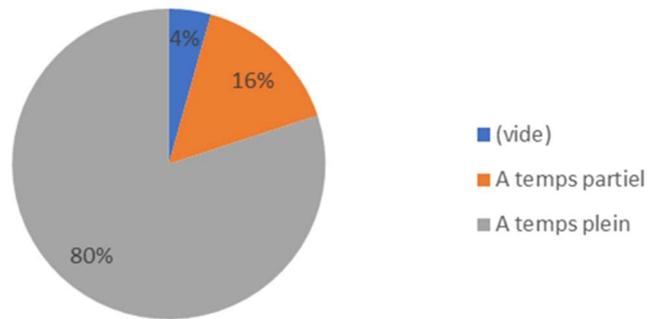


Figure 7 Durée de travail